

réunit la jeunesse, et là, on prépare avec toutes ces sortes d'aliments, une *olla potrida* pantagruélique, que l'on appelle *groumotte*, et qui sert à la ripaille. C'est le couronnement de la kermesse, de « la fête » comme on dit ici, et les copieuses rasades qui suivent en sont le couvre-feu.

Stavelot.

Louis DETRIXHE.

NOTE. — Cet usage rappelle une coutume ardennaise qui florit encore dans différents lieux. Quand un habitant a eu la bonne fortune de tuer un carnassier quelconque, tel qu'un loup, un putois, etc., il fait le tour du village et reçoit, au moins de chaque notable, une récompense proportionnée à la valeur du service rendu et à l'état de fortune de chacun. L'usage existait également en Hesbaye. L'heureux quêteur avait soin, pour que nul n'en ignore, de colporter sur l'épaule, au haut d'une fourche, l'animal qu'il avait tué. Il ne manquait pas de donner à chacun des détails circonstanciés sur l'heureuse aventure, et, quand il s'agissait d'une fouine, d'un putois, la nature des dons était tout indiquée : œufs ou poulets, selon la générosité des fermiers. Les jeunes gens de Stavelot, en ajoutant une tournée de quête à leurs réjouissances paroissiales ont conservé un mot magique : *tchessi l'vèheu*. Cela justifie tout, les quêtes et la ripaille.

Cette idée de parodier solennellement un usage lucratif témoigne assurément de l'esprit pratique que le terrien met en toutes choses... à son profit! — O. C.

FABLES.

II.

La chèvre et ses biquets.

Il esteuve on côp one mère Gatte qui d'veuve aller ramasser do bois po fer do feu.

Elle aveuve cinq pitits gados.

È sôrtant, elle leû dit :

— *Mes p'tits gados, n'faut douviè l'uche à personne do tîmps qui dj'so-st-èveuve ; s'on vint toquer à l'uche, vos d'mand'roz : qui est là ? et vos n'dou-v'roz nin, si dji n'moss' mi blanque patte !*

Après ça, elle èva au bois.

Do tîmps qu'elle causeuve à ses gados, gn'aveuve on leûp qui choûteuve.

Il était une fois une mère Chèvre qui devait aller ramasser du bois pour faire du feu.

Elle avait cinq petits biquets.

En sortant, elle leur dit :

— Mes petits biquets, ne faut pas ouvrir la porte à personne pendant que je serai partie ; si l'on vient frapper à la porte, vous demanderez : qui est là ? et vous n'ouvrirez pas, si je ne montre ma patte blanche !

Après cela, elle s'en va au bois.

Pendant qu'elle causait à ses biquets, il y avait un loup qui écoutait.

Et quand l'mère Gatte a sti èvouie, il a loû one blanque loque à s'patte et il est v'nu toquer à l'uche.

Les p'tits gados ont d'mandé :

— *Qui est là ?*

Li leup a rèspondu :

— *C'est mi, voci m'blanque patte !*

Pinsant qui c'esteuve leu mère i-z-ont douviè, et l'leup les a mougni tortos.

Li mère Gatte est rintrée qui l'leup esteuve co là ; et n'veyant pus ses gados, elle a sondgi on moëin po les fer rinde pa l'leup.

— *Nos allans fer les galettes, compère leup, di-st-elle !*

— *Dj'sos bunauge, a rèspondu l'leup.*

— *C'est vos qu'ècrauch'ra les fièrs, a dit l'mère Gatte.*

Adon, elle a tot apprusté po fer les galettes, et donné one colènne di laurd au leup po-z-ècrauchi l'fièr.

Quand l'fièr à s'ti bin tchaud et qui l'leup a volu l'ècrauchi, li mère Gatte a r'clapé l'fièr et a picé l'leup pa l'patte.

Alòrs, li leup s'a mettù a criyi :

— *Rinde-m' mi patte !*

Mais l'mère Gatte a dit deux côps :

— *Tant qu' ti n'auras rindu mes gados, ti n'rauras nin l'patte !*

Alòrs li leup a fè : proutt, proutt !

Là on p'tit gado qu'est riv'nu.

Après, li mère Gatte a co dit deux côps :

— *Tant qu' ti n'auras rindu mes gados, ti n'rauras nin l'patte !*

Li leup a co fè : proutt, proutt ! et a rindu on deuzinme gado.

Et l'mère Gatte a fucro l'leup a li rinde ainsi tos ses gados.

Et quand la Chèvre a été partie, il a lié une loque blanche à sa patte et il est venu frapper à la porte.

Les petits biquets ont demandé :

— Qui est là ?

Le loup a répondu :

— C'est moi, voici ma patte blanche !

Pensant que c'était leur mère, ils ont ouvert, et le loup les a mangés tous.

La Chèvre est rentrée alors que le loup était encore là ; et, ne voyant plus ses biquets, elle a cherché le moyen de les faire rendre par le loup.

— Nous allons faire les galettes, compère loup, dit-elle.

— Je suis content, a répondu le loup.

— C'est vous qui graisserez le moule, a dit la mère Chèvre.

Alors, elle a apprêté tout pour faire les galettes, et donné une couenne de lard au loup pour graisser le moule.

Quand le moule a été bien chaud et que le loup a voulu le graisser, la mère Chèvre a refermé le moule et a piné le loup par la patte.

Alors le loup s'est mis à crier :

— Rends-moi ma patte !

Mais la Chèvre a dit deux fois :

— Tant que tu n'auras pas rendu mes biquets, tu n'auras pas ta patte !

Alors le loup a fait : proutt, proutt !

Voilà un petit biquet qui est revenu.

Après, la Chèvre a encore dit deux fois :

— Tant que tu n'auras rendu mes biquets, tu n'auras pas ta patte.

Le loup a encore fait : proutt, proutt ! et a rendu un deuxième biquet.

Et la Chèvre a forcé le loup à lui rendre ainsi tous ses biquets.

Alors dj'a raf'mint pris on p'tit
tch'fau d'deux cours et dj'a raccouru
sus s' queuee (*).

Alors, j'ai vivement pris un petit
cheval de deux sous et je suis revenu
sur sa queue.

Conté à Stave (Entre-Sambre-et-Meuse) par une vieille campagnarde illettrée, qui tient ce conte de ses grands-parents.

Louis LOISEAU

LÉGENDES.

V

Le dernier « sotal » de Stembert.

Non loin de Verviers, au bord de la route encaissée qui va de cette ville vers Dolhain-Limbourg, le voyageur aperçoit, un peu en deçà du hameau des Surdents, les ruines de l'antique chapelle de la Chantoir.

Près d'elles, un vieux lierre et des houx épineux cachent l'entrée d'un souterrain qu'habitaient, suivant la légende, les *sotais* du pays.

Ces petits hommes vivaient là en solitaires et rendaient, contre paiement en victuailles, de nombreux services aux villageois des environs. Ils faisaient des souliers, réparaient les ustensiles de ménage, lavaient le linge aux eaux torrentueuses de la Vesdre et accomplissaient à merveille mille ouvrages de fantaisie.

Rarement, les *sotais* s'aventuraient au dehors.

Aussi ne parlait-on des mystérieux hôtes de la montagne qu'avec un respect, auquel se mêlait une crainte assurément chimérique, car ils ne causaient aucun tort aux gens qu'ils savaient vertueux et reconnaissants. Ils se vengeaient, au contraire, de toutes les personnes qui leur voulaient du mal.

A la fin du siècle dernier, les nains se décidèrent à quitter leur retraite pour se réfugier du côté de Maestricht.

Un seul, fidèle à la grotte qui l'avait vu naître, ne l'abandonna point. Mais la solitude lui pesa tant et si bien qu'il sortit parfois à la vesprée. Il s'acheminait alors vers la campagne pour gagner, en flânant, les villages d'alentour. Et les paysannes qui le rencontraient

(*) Formule terminale stéréotypée, correspondant à celles qui ont été signalées en note ci-dessus, pages 13 et 34.

ébauchaient un furtif signe de croix, clouées sur place par un vague sentiment de peur et un irrésistible besoin de curiosité.

Un de ses buts de promenade favoris, étaient les champs de la Xhavée, près de Stembert.

Si petit qu'on soit, on a quand même un cœur, et celui du *sotai* s'était enflammé à la vue de Marie-Jeanne, la plus belle fille de l'endroit, enfant unique d'un riche fermier. L'accorte villageoise avait fait tourner bien des têtes, mais elle riait de toutes ses dents blanches lorsque les robustes gars lui contaient les tourments qu'ils enduraient par ses yeux ensorceleurs.

Comment le *sotai* se fit-il aimer ? C'est le secret de Marie-Jeanne, et elle a été discrète, car la légende ne l'explique pas.

Toujours est-il que l'amoureux fut admis à faire sa cour le dimanche. Mais il ne voulut jamais pénétrer dans la maison de sa fiancée ; grâce à ses facultés supérieures, il avait deviné que l'âme du vieux fermier couvait une haine sourde contre le nain mal fait qui avait pris le cœur de sa fille.

Chaque fois que le *sotai* voyait sa bien-aimée, il lui remettait un bel épi de blé mûr qu'il lui conseillait de conserver précieusement. Marie-Jeanne obéissait, ne sachant trop de quelle utilité pouvait être ce cadeau. Pourtant elle avait remarqué que depuis ses fiançailles avec le nain les affaires de son père prospéraient davantage.

Ces épis lourds étaient peut-être autant de talismans qui protégeaient la famille et la maison. Elle-même, ne s'accordait-on pas à la trouver chaque matin plus jolie, plus fraîche et plus désirable ? Ivre du bonheur des siens et de son propre bonheur, elle avait donc juré de rester éternellement fidèle à son minuscule ami. Mais le fermier usa de sa verve caustique et narquoise de paysan rancunier pour tuer ce qu'il appelait le ridicule *embrasement* de sa fille. Marie-Jeanne résista longtemps et pleura quelquefois pour reprendre plus de courage. Peu à peu son amour s'ébranla et un soir d'été, lassée des sarcasmes paternels, elle donna congé au *sotai* en lui disant d'une voix sèche qu'elle ne l'aimait plus. Le nain ne demanda pas à connaître les causes d'un changement aussi inattendu. Mais il recula de trois pas et son œil gris brilla d'une clarté farouche. Il partit en lançant l'anathème sur la demeure et ses habitants, et hurla dans la nuit cette prophétie sinistre :

*Pâte à pâte, dj'a-st-apwèrté,
Pâte à pâte, dju t' ruprindrè. **

La jeune femme consternée le suivit du regard jusqu'au moment où sa silhouette qu'éclairait la lune blafarde, disparut au détour d'un sentier.

On ne revit jamais le pauvre nain.

Mais sa menace obséda l'esprit de Marie-Jeanne, la parjure. Un mal étrange s'empara de son être : ses joues perdirent leur belle couleur, l'éclat de ses yeux bleus se ternit par les larmes amères ; sur ses lèvres fanées errait sans cesse un sourire béat qui donnait au visage, ravagé par les rides, une étrange expression de douce mais douloureuse folie.

L'automne passa, l'hiver vint. Le feu détruisit les récoltes et la maladie décima les bestiaux : un vent de mort soufflait sur la ferme ! Il emporta Marie-Jeanne par un beau matin d'avril où le soleil entrouvrait les premières violettes. Le fermier vendit à vil prix les quelques biens qui lui demeuraient. Il se traîna péniblement de métairie en métairie pour chercher du travail, car ses maigres revenus ne suffisaient pas à son existence. Il dut subir toutes les humiliations et quelquefois des injures. Un soir, au coin d'une haie qu'il taillait pour son maître, un coup de sang le jeta par terre et il s'éteignit sans secours, tout seul, comme un chien.

Le *sotai* avait tenu parole : il s'était bien vengé.

Conté par mon grand-oncle Pierre Fassin, de Stembert (Verviers), âgé de 86 ans.

Arthur FASSIN.

VI.

Un squelette au souper.

On connaît la comparaison suivante, très populaire à Liège : *dj'a bin fait, comme li tièsse di mwèrt* : « j'ai bien fait (c'est-à-dire j'ai assez bu et mangé), comme la tête de mort. »

Cette comparaison est d'un emploi très fréquent et tout-à-fait familier, lorsque, vers la fin d'un repas, l'amphitryon engage un hôte à boire et à manger encore, et que celui-ci veut s'excuser.

L'allusion à la tête de mort s'explique par la légende suivante :

(*) « Epi à épi j'ai apporté, épi à épi je te reprendrai. »

Après avoir fêté la dive bouteille, un paysan, par une nuit obscure, s'efforçait, en titubant, de regagner sa demeure.

La route côtoyait le cimetière du village.

Tout-à-coup notre homme s'arrête... horreur profonde ! il vient de heurter du pied un squelette humain !

« Mille excuses, balbutie l'ivrogne, et fais-moi le plaisir de souper demain chez moi. »

« J'accepte », lui fut-il répondu.

Le lendemain, à l'heure dite, le spectre se présentait chez le disciple de Bacchus et s'asseyait à sa table.

Mais ce fut en vain que l'amphitryon l'engagea à boire et à manger ; l'hôte d'outre-tombe refusa en répondant : *Merci, dj'a bin fait, dj'a bin fait !...*

Jos. D.

VII.

La naïve promesse.

Un pauvre vieil homme jouait volontiers avec son petit-fils, un enfant de quelques années à peine. Un jour, comme il lui rappelait combien de fois il l'avait bercé, il lui demanda en souriant si, lui aussi, l'enfant, bercerait son grand-père, quand il serait devenu grand.

L'enfant répondit oui.

Or, le vieillard mourut. Et, à mesure que l'enfant grandissait, on le vit prendre l'habitude de bercer le berceau vide, en parlottant et en chantant comme ferait une mère.

On lui demanda ce qu'il faisait ainsi.

Il répondit que son grand-père était venu se rappeler à lui, et qu'il se trouvait chaque jour au berceau pour permettre à l'enfant d'accomplir sa promesse.

On regarda dans le berceau, et l'on ne trouva rien.

Mais l'enfant continua pendant longtemps à venir quelquefois remuer doucement le berceau et à soigner avec tendresse le pauvre vieux papa qui l'avait tant aimé...

Vottem (Liège).

O. C.



LE JOUR DES ROIS.

II.

« Lu hêyêche » à Malmedy.

La coutume traditionnelle des quêtes se pratique encore régulièrement à Malmedy la veille des Rois vers la soirée. Actuellement, ce sont surtout les enfants, parfois aussi les jeunes gens et les jeunes filles du peuple, qui viennent chanter devant la porte ou dans le corridor. On distribue aux jeunes *hêyeu*, comme récompense ou *lôtir*, des pièces de monnaie, des pruneaux, des noix, etc. Aux plus âgés, que l'on fait généralement entrer dans le « salon » on donne plutôt un petit verre — *lu gotte* — avec des bonbons.

Voici quelques-uns des couplets consacrés par la tradition :

I.

<i>Binamê nosse dame, nos v'nans hêyi, Mais sondji bin qu' c'è po noss' plaisi,</i>	Bien-aimée madame, nous venons hêyi Mais songez bien que c'est pour notre [plaisir,
<i>Qu n'è nin qu n'z allanhe bribé, C'è-st-one cêse qui va tot costé. Avoîez-nos des waffe èt des crêné, Nos estans vola po les accepter.</i>	Ce n'est pas que nous allions mendier, C'est une chose admise. [gâteaux, Envoyez-nous des gaufres et des Nous sommes ici pour les accepter.
<i>Quand nos 'nn' irans, Nos v'dirons l'adiu Djusqu'à l'an qui vin, Su n'viqans co.</i>	Quand nous nous en irons, Nous vous dirons l'adieu Jusqu'à l'an prochain, Si nous vivons encore.

Parlé :

<i>One pitite lôtir, dai, si v' plait pusqu n'z avans si bin tchanté !...</i>	Une petite lôtir, dà, s'il vous plait, puisque nous avons si bien chanté !
---	---

II.

<i>Dju prinds l'liberté, Sins v'z ul' dumander, Du v'ni hêyi è voss' mâhon :</i>	Je prends la liberté Sans vous le demander, De venir hêyi dans votre maison :
<i>On dit qu'i-n-y a one saquê d' bon, C'è bin tot donk !¹.</i>	On dit qu'il y a quelque chose de bon. C'est bien...

(¹) Cette expression ne se laisse guère traduire. *Tot donk* s'emploie assez souvent ici. Ex. : *T'a toumé, c'è tot donk, dju l'avêce dit de n' nin monter là!* « Tu es tombé, c'est bien fait, je t'avais dit de ne pas monter là ». — H. D.

*Nos estan nos tot
Et s' n' avans n' qu'on bot;
Quand qu'i sèrè plein
Nos è rirans bin contin.*

*Apwèrtèz, vos djin,
Çou qui v' vin è l' main :
One belle bâcelle, on bai valet
On bon cougnô¹, on bon café,
C'è bin tot donk!
Nos èstans nos tot, etc.*

Nous sommes nombreux
Et nous n'avons qu'une hotte;
Quand elle sera pleine
Nous retournerons bien contents.

Apportez, vous, gens,
Ce qui vous vient en la main :
Une belle fille, un beau garçon
Un bon gâteau, un bon café,
C'est bien...
Nous sommes nombreux, etc.

Après avoir débité ces deux couplets, on demande la *lôtir*; puis en guise de remerciements, on ajoute le couplet suivant qui se chante sur un autre air :

*Rumèrcihan ces bravès djins
Qui n'z ont paîi si lârdjumin;
Espèran qu'à l'an-nêye
Nos r'vinrans co,
Vos mettroz co,
Espèran qu'à l'an-nêye
Vos mèttròz co
Duvins nosse bot!*

Remercions ces braves gens
Qui nous ont payé si largement;
Espérons que l'an prochain
Nous reviendrons encore,
Vous mettrez encore,
Espérons que l'an prochain,
Vous mettrez encore
Dans notre hotte!

Henri DEHEZ.

III.

A Stavelot.

Bonjou, noss dam', nos v'nans hêyi- 1. C'est l'cu-ré qu'nos a
st-a voi- 1. A- voi- 1, hi, hi! A- voi- a, ha, ha! A- voi-
1z des bonne waf-fe, nos sè-rans bin brafe. Dju vin hêyi-
1, mais c'n'è nin po m'ni bri-ber, C'è-st-one cêse qui va tos cos-

(¹) *Cougnô* et, plus haut : *crêné*, sortes de petits gâteaux.

té. A-voî-iz nos des waffe è des crè-né. Nos es-tans vo-
là po les ac-cep-ter. Qwand nos 'nn'i-rans Nos v' di-rans a-
diu Djusqu'à l'an qui vin, S'i plai-st-à Diu!

Bondjoû, nosse dame, nos v'nans hêï,
C'è l'curé qu'nos a-st-avoï.

Avoï, hi, hi!

Avoïa, ha, ha!

Avoïz des bonnès waffe

Nos sèrans bin brafe.

Dju vin hêï,

Mais c'n'è nin po m'ni briber,

C'è-st-one cåse qui va tos costé;

Avoïz-nos des waffe è des crèné,

Nos estans volà po les accepter.

Qwand nos 'nn' irans

Nos v'dirans adiu,

Djusqu'à l'an qui vin,

S'i plai-st-à Diu!

Bonjour, notre dame, nous venons hêï
C'est le curé qui nous a envoyés.

Envoyés, hé, hé!

Envoyés, hé, hé!

Envoyez de bonnes gaufres

Nous serons bien gentils.

Je viens hêï,

Mais ce n'est pas pour venir mendier

C'est un usage admis;

Envoyez-nous gaufres et gâteaux,

Nous sommes ici pour les accepter.

Quand nous nous en irons

Nous vous dirons adieu,

Jusqu'à l'an prochain

S'il plait à Dieu!

Louis DETRIXHE.

NOTES ET ENQUÊTES.

14. **Dans les hôpitaux.** — Le « bouillon d'onze heures » dont il a été parlé p. 24 a un analogue dans *li blanche botèle* « la blanche bouteille », également redoutée des malheureux qui souffrent dans les lits des hôpitaux.

Dans un grand nombre de maladies, le dénouement fatal s'annonce par une forte diarrhée. Pour soulager le malade, le médecin prescrit ordinairement une potion au sous-nitrate de bismuth. Observant que presque toujours, ceux auxquels on administre cette potion ne tardent pas à mourir, les voisins de lit en ont conclu assez naturellement que *li blanche botèle* est un poison que, pour hâter sa fin, le docteur fait prendre au malade condamné. Aussi voit-on souvent dans les hôpitaux des gens du peuple refuser énergiquement de prendre toute potion de couleur laiteuse.

A rapprocher ce fait que dans les leçons données au lit des malades, un professeur, pour ne pas effrayer un patient *in extremis*, signalait son état aux élèves par une phrase latine; *Male se habet*, disait-il, et il espérait que le sujet n'aurait rien compris.

Ceci arrivait souvent; mais, souvent aussi, quand le moribond était encore en état d'entendre, un charitable voisin qui n'en était pas à son premier séjour dans les salles, venait à lui et confidentiellement lui glissait à l'oreille :

I n' vi ra nin bin, vos : i v'z a-st-èmacralé, il a djâsé latin! Il vous a ensorcelé, vous serez victime de son sortilège : il a parlé latin !...

(Liège.)

Ch. DEFRECHEUX.

15. **L'arrestation d'un « dieu. »** — Une feuille bruxelloise, *la Liberté*, du 17 mars dernier, rapporte, comme extraite d'un journal russe, l'extraordinaire histoire que voici :

A l'extrémité nord-est de la Sibérie, se trouve une petite ville du nom de Gishiginsk. Il y a environ trois ans, l'homme qui remplissait les fonctions de commissaire du district pour le gouvernement russe, déclara tout à coup qu'il était lui-même le chef des dieux du panthéon Yakoutchsk. La population le crut, le doyen de l'église russe lui donna son appui, et le pope de l'endroit observa une attitude neutre. On rendit les honneurs divins au « Jurjoug Taini », comme on l'appelait, et, tous les jours, on le promena à travers la ville au son des cloches, pendant un an.

Cependant, comme on ne recevait à Vladivostock aucune nouvelle du commissaire de Gishiginsk, le capitaine d'un steamer qui faisait escale une fois l'an en cet endroit, fut chargé de prendre de ses nouvelles. Les deux premières années, les habitants répondirent au capitaine que le commissaire voyageait dans le district pour les affaires se rattachant à ses fonctions.

La troisième fois qu'il reçut cette réponse, le capitaine eut quelques soupçons. Il fit semblant de quitter la ville, mais il revint pendant la nuit et envoya une embarcation à terre avant l'aurore. Les soldats entendirent en approchant du rivage le son des cloches et des tambours, le bruit des pétards et des cris joyeux.

Des feux de joie avaient été allumés et une brillante procession défilait à travers les rues de la ville. Sur un trône, pompeusement orné d'ailes de perdrix, de queues de chevaux, de rubans, de clochettes, etc., était assis, superbement vêtu, le dieu de Gishiginsk. Devant lui, dansaient des satellites qui frappaient à tour de bras sur des tambours. Le dieu venait d'échapper à un grand danger et on célébrait cet événement. Soudain, les soldats s'avancèrent : le peuple, qui les croyait déjà loin sur la mer, fut saisi de frayeur. Le dieu fut arrêté et emmené à Vladivostock, où on l'a renfermé dans une maison de santé.

DICTONS RIMÉS SUR LES MOIS.

AVRIL.

1.

I n'è co mâie Avri

Si coucou n' l'a dit.

« Il n'est jamais avril — Si le coucou ne l'a dit. » C'est-à-dire, le chant du coucou annonce le printemps.

On dit de même à Frameries dans le Borinage :

On n'è jamais au mois d'avri

Tant que l' coucou n'èl l'a ni dit;

Et, elliptiquement, à Nivelles :

L' twè (le trois) d'avri,

L' coucou l' dit.

2.

Ci n'è jamâie avri

S'i n'a nivé plein nosse corti.

« Ce n'est jamais avril — S'il n'a neigé plein notre jardin. »

Le mois d'avril est ordinairement doux et favorable quand il est précédé d'une longue période de neige et de froidure.

3.

Avri n'è mâie si djoli

S'i n'a nivé plein on corti.

Avril n'est jamais si beau que quand les *courtills* ont été jonchés par les fleurs qui tombent en neige des arbres fruitiers.

4.

È meu d'avri

On s'èu vèie di djoû r'couvri.

« Dans le mois d'avril, on doit se voir couvert de jour », il faut aller se

coucher avant la nuit, [sans doute parce les nuits sont fraîches.]

Variante nivelloise :

Au mwès d'avri,

On vîè clair pou s'couvri.

Au mois d'avril on peut se coucher sans chandelle.

5.

Au mwè d'avri

On vîè l'esponte dè s' lit,

Au mois d'avril, quand on s'éveille de grand matin, on peut voir sans chandelle l'antibois de son lit.

Nivelles.

6.

Quand qu'i tonne èn avri,

Lu laboureu su vèdjoui.

Ce dicton de Malmedy se retrouve à Liège avec une addition utile :

En' avri, li còp d' tonnre

Li laboureu fait rire;

Mais l' mohe et l' bèrbis

Ont co longtîmps à souffri.

« En avril, le coup de tonnerre — Fait rire le laboureur (c'est bon signe); — Mais l'abeille et la brebis — Ont encore longtemps à souffrir (à attendre). »

7.

Djêtre et Marquè

Mahè colli l' broucè.

« Georges et Marc (23 et 25) — Mélangent volontiers le brouet » c'est-à-dire amènent la pluie.

8.

Quum Marcus pascat

Mundus clamat.

Qu qui vu dire què quand Pâques tchè l' djoû St-Marc, èl monde djumit.

« Quand Pâques tombe le jour de saint Marc (le 25), le monde gémit. »

Nivelles.

9.

Saint Pire, plante tes a,

Saint Pire, lôie tes a,

Saint Pire, râie tes a.

Ces trois dictons agricoles sont des allusions aux trois époques de l'année où les jardiniers plantent, lient et arrachent les ails, et qui sont marquées par les trois fêtes de St-Pierre de Milan martyr (29 avril); des Sts Pierre et Paul (29 juin); et de St Pierre-ès-liens (1^{er} août).

Ouvrages consultés : *Dict. des spots* * passim; *l'Armonak des bouns Aclots*, Nivelles 1891; *Armonak wallon, de l' Samène*, Nalmédy, 1893. — Le n° 3 a été communiqué par M. Emmanuel DESPRET.

O. C.

10.

Avri ploû po les djin,

Mâie po les bièsse.

« Avril pleut pour les gens — Mai pour les bêtes. »

Les pluies d'avril procurent des grains, celles de mai, du fourrage.

11.

On n'a mâie quittè l'avri

Sins poute vèi.

« On n'a jamais quitté avril — Sans voir d'épis. »

De même, on dit à Nivelles :

L' mwè d'avri

N' sè passe jamais sans épi.

« Le mois d'avril — Ne se passe jamais sans épis. »

12.

È meu d'avri,

Les bièsse candjè d'habit.

Au printemps, les animaux opèrent leur mue et perdent poils ou plumes.

BIBLIOGRAPHIE.

Armonak wallon de l' Samène po l'an 1893. — Malmedy, H. Scius-Stouse, imprimeur-éditeur, rue Derrière-la-Vaulx.

Malmedy est une enclave wallonne en Allemagne, à quelques lieues de Stavelot. Quoique la langue officielle soit l'allemand, on n'y parle en famille que le wallon, et l'on pratique encore dans le pays bien des usages d'antan, avec une sorte de piété ou par dilettantisme. L'éditeur de cet opuscule publie un journal, *la Semaine*, fondé en 1848 et très répandu dans le pays; cette feuille a plus d'une fois donné asile à des poètes ou prosateurs du crû, et elle satisfait au goût de son public en répandant les productions wallonnes. *L'Armonak*,

rédigé tout entier en wallon, contient des proverbes météorologiques et agricoles, classés à leur date avec une hagiographie régionale et le rappel succinct de quelques coutumes. Signalons, pp. 33-43 des poésies en dialecte malmédien et un frontispice, reproduction très nette du cachet officiel de Célestin, dernier prince-abbé de Stavelot et Malmédy.

Armanack de Spirou po 1893. Liège A. Tilkin, 7, rue Lambert-le-Bègue. Prix : 15 centimes.

Contient, p. 50, une prose, *Saint-Mâcraue*, qui donne certains détails intéressants sur une coutume liégeoise; p. 58, une variante d'une facétie populaire; de plus, nombreuses poésies, proses, chansons, monologues, bons mots, etc., le tout en wallon.

Bouquet tot fait, œuvres choisies, par Joseph Vrindts. Préface de Jos. Defrecheux. — Liège, Ch. Gothier, éditeur, 1893. Un vol. in-8°, prix : 2 francs. En vente chez l'auteur, "librairie du Perron," rue Basse-Wez, Liège.

Parmi de nobles fleurs aux pétales fragiles, au parfum suave et discret, on distinguera dans ce modeste et charmant bouquet les nombreuses fleurs de plein air. Ce sont nos traditions les plus jolies ou les plus touchantes qui ont fourni le sujet de tant de tableaux délicats et d'adorables fantaisies. *Li batai d'woisir*, *Li bène boirai*, *St-Nicolèle*, *Li bonne annête*, et bien d'autres conservent l'entière fraîcheur et le pittoresque ingénu de la littérature orale. Et puis, de notables détails peu connus surgissent, par exemple, dans cette curieuse *Copenne* (causerie) sur le vieux Liège. On lira curieusement, p. 40 et 67, deux légendes inédites où le récit poétisé conserve, quant au fond et quant aux détails essentiels, la scrupuleuse exactitude d'une relation.

Souvenir du carnaval de Binche, recueil d'airs binchois. — Éditeur, V. Winance-Nachtergaele, rue de l'Église, à Binche. Prix : 25 centimes.

Joli petit recueil qui donne, outre plusieurs airs semi-populaires locaux, avec paroles en français, les airs traditionnels du fameux carnaval, sous leurs noms consacrés, sans commentaires. La notation est très satisfaisante.

O. C.



L'AMOUR ET LES AMOUREUX.

I.

LIER LE JONC.

De tout temps, le doux mois des parfums et des fleurs a été considéré comme le mois des amours. De nombreuses traditions nous montrent combien doit sembler naturel ce rapprochement poétique entre les fleurs et les femmes, entre la naissance de l'amour et le réveil de la nature. Mais parmi tous les usages que l'on pourrait conter, il n'en est pas de plus joli, de plus touchant que celui dont le docteur Bovy nous a conservé le souvenir.

Au début de ce siècle, le premier mai, "ce jour du rire, de la joie et des amours," offrait aux jeunes liégeoises un bien grand intérêt.

Elles se réunissaient au lever du soleil et, "confidentes de leurs mutuelles pensées, elles cheminaient vers les confins de la verte prairie pour s'arrêter de préférence près d'un buisson d'églantier, protecteur du gazon destiné à leur opération mystérieuse.

"Chacune d'elles choisissait trois brins d'herbe, dont elle coupait les extrémités pour leur donner la même longueur; puis elle attachait à chacun d'eux un fil de soie de couleur différente.

"Le noir représentait le célibat! le rouge, l'amant inconnu; le vert, symbole d'espérance, désignait l'objet des vœux secrets de la jouvencelle.

"Après dix jours d'attente, l'oracle se prononçait pour la condition ou pour l'amant désigné par celui des trois brins qui avait surpassé les deux autres en hauteur..."

"Je sais, ajoute le bon docteur, que les préjugés, quels qu'ils soient, sont une altération de notre jugement.

"Pourtant, je ne puis m'empêcher d'attacher quelque prix à ces douces erreurs, qui contribuent tant aux jouissances de l'âme..."

Tel est assurément ce poétique usage, qui est à l'heure actuelle malheureusement perdu.



(1) BOVY, *Promen. histur. dans l'ancien pays de Liège*, 3 vol. 1838-1841. Liège, in-12. — Tome I, p. 74.

II.

LES FACÉTIES DE MAI.

Les villages sont rares où le début de mai n'ait donné l'occasion à quelque démonstration joyeuse des jeunes gens aux jeunes filles.

Dans tout le pays wallon, comme on le verra par la suite, les usages les plus caractéristiques se pratiquent encore aujourd'hui d'une manière en quelque sorte anonyme. C'est la nuit que les jeunes gens s'en vont à petit bruit, le long des maisons ensommeillées, accomplir leur besogne, qui est tantôt une déclaration timide et mystérieuse, et tantôt une révélation satirique ou un jugement burlesque dont les détails seront demain la fable du quartier.

L'une des formes les plus curieuses que revêtent ces intentions, se rencontre à Seilles, lez-Andenne, et nous empruntons à une gazette liégeoise une description fort exacte de cette originale coutume.

LES CHEMINS DE SABLE.

« Les gens sévères, dit ce journal, trouvent dans les chemins de sable une censure qui, parfois, a puissamment contribué à sauvegarder les mœurs; d'autres n'y voient qu'un malin plaisir. Le chemin de sable est comme un fil jeté, entre deux cœurs tendrement unis, par quelque indiscret, pour ne pas dire par quelque fâcheux.

« C'est dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai que se font chaque année avec un égal entrain, les chemins de sable.

« Le 1^{er} mai, de grand matin, parcourez les chemins du village : ils sont sillonnés de longues traînées de sable blanc qui se côtoient sans se confondre. De temps à autre, l'une d'elles quitte la voie principale, prend l'étroit passage qui donne accès à une habitation rustique et s'arrête sur le seuil : l'un des amoureux est débusqué ! Suivez la traînée en sens inverse, vous aboutirez également à un seuil ; vous venez de faire le trajet qu'accomplit chaque soir l'amant pour faire la cour à sa bien-aimée.

« Ces traînées, ondulant quelquefois sur une étendue d'une lieue, et même davantage, vous mettront sur une piste sûre de toutes les intrigues amoureuses de la localité : il suffit de suivre cette trace d'un nouveau genre, mille fois plus significative que la traînée de sang du gibier blessé.

« Mais il faut être matinal, car plus d'une jeune fille devancera l'heure habituelle du lever pour jeter un coup d'œil inquiet sur le

sentier qui conduit à sa demeure. Si son secret a été surpris, rouge de confusion, elle saura manier d'une main énergique et prompt le balai préparé dès la veille pour effacer la traînée révélatrice.

« Il arrive que plusieurs chemins de sable aboutissent à une même porte et y forment un petit monticule. Alors la chose devient grave, et la belle, en s'éveillant, est furieuse de voir ainsi sa coquetterie dévoilée.

« Malgré toute la vigilance déployée par les intéressés dans cette redoutable nuit du 30 avril au 1^{er} mai, il est excessivement rare qu'ils parviennent à découvrir l'auteur de leur déconvenue. »

LES MANNEQUINS ET LES BONSHOMMES.

A Haine-St-Pierre, le premier mai, on fait des mannequins de paille nommés *mahoumet*. Ces mannequins sont costumés et portent en main l'un ou l'autre ustensile, bêche, truelle, etc., se rapportant au métier du jeune homme que l'on veut signaler. On plante ensuite le *mahoumet* sur un arbre, dans le jardin appartenant à la jeune fille, et, le matin, se trouvent révélées au grand jour des relations supposées ou réelles. Cet usage donne, comme bien l'on pense, un regain de vogue aux racontars de toute espèce.

Les mêmes facéties se pratiquaient à la même date dans d'autres parties du Hainaut, et le plus souvent le mannequin, de même qu'au nord de la France, se nommait *marmouset*.²

A Rocour, près de Liège, on dessine des bonshommes munis des caractéristiques de leur sexe et de leur profession, sur la porte des maisons où habitent les jeunes filles, surtout celles dont on veut critiquer la conduite. Quand ces caricatures sont faites à la craie ou au lait de chaux, on s'empresse de les faire disparaître; mais parfois elles sont faites au goudron, et alors, c'est la honte pour longtemps.

Le même usage a été constaté dans le pays de Thuin et au sud, jusqu'à Chimay; certains bourgmestres ont même pris des arrêtés spéciaux contre cette coutume, et malgré tout, chaque année elle reparaît de-ci de-là.

(¹) Extrait de *La Meuse*, n° des 28-29 avril 1888. Les détails de cet article anonyme nous ont été confirmés par un de nos bons amis qui a longtemps habité Seilles, où l'usage est encore en pleine vogue.

(²) Dans son étude sur les *Mahoumets* dans le Folklore belge (*MOYEN-ÂGE*, nov. 1888) M. Aug. GUTZ montre que le souvenir des sarrasins dans notre folklore belge doit reposer sur l'influence des chansons de geste au Moyen-Âge.

A Godarville, écrit M. Harou, les bonshommes dessinés sur le mur des maisons et ébauchés à la hâte s'appellent *trophées*.¹

A Ath, on attachait une branche de verdure à la porte des jeunes filles vertueuses, et une petite poupée en paille vis-à-vis de la porte ou de la fenêtre des filles qui, dans le courant de l'année, étaient devenues mères.²

Les mêmes intentions satiriques se retrouvent dans certains usages relevés au pays flamand par REINSBERG. Ainsi, dans les environs d'Aerschot, un arbre élevé et très feuillu distinguait la demeure des filles pures et vertueuses, tandis qu'un vieil arbre desséché désignait la maison des vieilles filles : une musique harmonieuse accompagnait la plantation du premier, un charivari horrible, celle du dernier. De même, dans le pays de Limbourg, on attachait une branche de laurier, de sapin ou de bouleau, décorée de rubans, etc., à la porte des jeunes filles dont la réputation n'avait reçu aucune atteinte, et un bouquet de persil à la porte des jeunes filles dont la conduite avait été irrégulière.³

LA PLANTATION DES MAIS.

De toutes les coutumes de mai, voici celle qui est le plus généralement pratiquée dans tout le pays wallon. En Hesbaye, on l'appelle : planter l'*ramaie* « la ramille », *li cohe di maie* « la branche de mai », ou simplement planter l'*maie*. Le mai, nul ne l'ignore, consiste en un petit arbre détaché de sa racine, ou une forte branche, qu'on dresse d'habitude le premier jour du cinquième mois de l'année devant la porte d'une personne pour lui faire honneur.

C'est ainsi que, de temps immémorial, à Tubize en Brabant, les employés subalternes de la commune ont l'habitude de fêter leur bourgmestre en allant planter un sapin qui reste debout pendant tout le mois. Dans ces derniers temps, c'est grâce au corps des pompiers que se continue l'usage, et ces « hommes de feu » n'oublent pas d'orner le sapin traditionnel de drapeaux aux couleurs nationales.⁴

(¹) A. HAROU. *Le Folklore de Godarville*, un vol. in-12, Anvers 1893, p. 64.

(²) REINSBERG-DURINGSFELD. *Lég. et trad. de la Belgique*, 2 vol. in-8, Bruxelles 1870 ; tome I, p. 280.

(³) *Ibid.*, p. 279-80.

(⁴) « L'année dernière, les gros bonnets de la gueserie [c. à d. des libéraux] ont mis en jeu toutes les intrigues pour amener les pompiers à renoncer à cette tradition. Vains efforts !

L'usage d'orner ainsi les façades des maisons s'est étendu, au moins en Hesbaye, à diverses circonstances fort éloignées des fêtes du premier mai. Sur le passage des processions, les murs se pavoièrent de la sorte et quand il se fait au village un mariage important, les cafetiers de la place ne manquent pas de renouveler l'usage pour attirer chez eux tous les gens de la noce.

Cependant, la véritable *plantation* se rattache aux nuits qui nous ramènent le 1^{er} et le 15 mai, et à celle qui précède la fête de l'Ascension.

En Hesbaye, c'est l'une de ces nuits que les garçons grimpent sur les toits des maisons où il y a quelque fille à marier, et dressent contre la cheminée, l'arbuste ou la branche qu'ils ont choisie et réservée avec un soin jaloux.

On comprend aisément que les amoureux mettent à profit un tel usage pour exprimer leurs sentiments à celles qu'ils aiment. Mais on sent bien aussi que le *mai* ne se plante point toujours en guise de compliment ; souvent il symbolise une ironie cruelle ou une injure sanglante. Chaque *mai*, du reste, possède sa signification propre, selon l'essence de l'arbre auquel il est emprunté.

Dès lors, si l'amoureux timide saisit avec bonheur cette occasion favorable de déclarer sa tendresse, l'amant éconduit, délaissé ou trompé y trouve le moyen de satisfaire sa vengeance. La fille vertueuse reçoit l'hommage qui lui est légitimement dû ; la coquette et l'inconstante se voient infliger des blâmes sévères et parfois cruels. Et puis, malheur à celle qui a fait un faux pas ! Sa honte sera dévoilée à tous par le rameau accusateur. Chacun, au village, sait en effet ce que symbolise l'arbre dont on s'est servi pour faire le *mai*.

C'est un véritable « langage des arbres », se traduisant de la sorte :

Maie di s'pègne,
Amour qui d'fenne.

Maie di saou,
Y va qui vou.

Maie di plope,
T'd-st-ine salope.

Maie di sapin,
D'f'y va jusqu'à l'fin.

Mai d'épine,
Amour qui finit.

Mai du sureau,
Y va qui veut.

Mai de peuplier,
Tu es une salope.

Mai de sapin,
J'y vais jusqu'à la fin.

« Tous moins un furent fideles à la coutume et fiterent le mayeur plus solemnellement que « jamais. » (*Gaz. de Nivelles*, 17 mars 1892).

*Mai de tchârnielle,
T'è-st-ine macralle.*

*Mai de strain,
Feume d'ârdjint.*

*Mai de dj'gniesse,
Qui l'è biesse!*

*Mai de grusali,
On s'catche podri.*

*Mai de fêchire,
Qui l'è fire!*

*Mai de hou,
Dji t' digrette li cou.*

*Mai d'aunai,
Dji t' dilai.*

*Mai de tchêne
Dji t'arêne.*

*Mai de frâgne,
T'è m'ahâgne.*

*Mai de pâqui,
D'ji l'ainme jusqu'à pid.*

*Mai de cône,
Dji t'adône.*

*Mai de charme,
Tu es une sorcière.*

*Mai de paille,
Femme d'argent.*

*Mai de genêt,
Que tu es bête!*

*Mai de grosseiller,
On se cache derrière.*

*Mai de fougère,
Que tu es fière!*

*Mai de houx,
Je t'égratigne le cul.*

*Mai d'aune,
Je te délaisse.*

*Mai de chêne,
Je t'adresse la parole.*

*Mai de frêne,
Tu m'agrées.*

*Mai de buis,
Je t'aime jusqu'aux pieds.*

*Mai de coudrier,
Je t'adore.*

Signalons enfin, la sanglante injure qui consiste à planter un cerisier devant les fenêtres d'une jeune fille.

Dans divers villages, existait jadis un arbre, un cerisier le plus souvent, planté au bord de la route ou d'un sentier, et dont les fruits appartenaient au premier venu. Par allusion à ce cerisier et pour flétrir une jeune dévergondée, l'on dit encore proverbialement : *C'è l'chersi des pauve!* « c'est le cerisier des pauvres! » Parfois l'on ajoute crûment : *Tot l'monde grippe dessus* : « tout le monde grimpe dessus »....

Les *mais* de buis et de coudrier sont toujours ornés de fleurs, de rubans et de petits gonfalons en couleurs. Souvent même les *galants* y attachent des écrits exprimant la vivacité de leur amour.

Les *bâcelles*, jeunes filles, qui ont mérité ces sortes de *mais*, s'efforcent de rester sages, dans la crainte de voir, l'année suivante, le sureau, le houx ou le peuplier se dresser sur le toit de leur maison.

Joseph DEFRANCHEUX.



CHANSONS D'AMOUR.

I.

LA RONDE DU " MAI "

1. — VARIANTE VERVIÉTOISE.

C'è l'djà-dî d'Ascension, Les maie ô va plan-ter. Lu
pus bai maie dè bwès, C'è l'Ma-rêie qui l'au-rè. Vos l'a-vez
là, trou-la-la, Vos l'a-vez là plan-té.

1. *C'è l' djâdi d' l'Ascension
Les maie ô va planter.
Lu pus bai maie dè bwès,
C'è l'Mariè qui l'aurè.*

2. *Lu pus bai maie dè bwès,
C'è l' Mariè qui l'aurè.
A quatre heûre au matin
Sa mère s'a duspièrté.*

3. — *O! louque don, fêie Mariè,
Qué maie qu'è t'a planté!*

4. *N'âreusse nin stu l' Djôsèf,
Lu qui t'a tant aimé?*

5. — *O cia, chête, dè, mame,
Ca îd rapale assez.*

1. C'est le jeudi de l'Ascension
Les mais on va planter.
Le plus beau mai du bois,
C'est Marie qui l'aura.

2. Le plus beau mai du bois,
C'est Marie qui l'aura.
A quatre heures du matin
Sa mère s'est éveillée.

3. — Oh! regarde donc, fille Marie,
Quel mai l'on t'a planté!

4. N'aurait-ce pas été Joseph,
Lui qui t'a tant aimée?

5. — Oh! oui, certes, donc, mère,
Car il est farceur assez.